POLITIQUE DE JEU POUR LES JUNIORS

Voici les principaux paramètres qui dictent l'accès au terrain
pour les golfeurs d'âge junior

ÂGE	Une personne est considérée d'âge junior tant qu'elle n'a pas atteint l'âge de 18 ans au 31 juillet.
ACCÈS AU PARCOURS	Le golfeur junior âgé **entre 8 et 12 ans** doit être accompagné d'un adulte **en tout temps**.
VOITURETTE ÉLECTRIQUE	Le golfeur junior ne peut louer une voiturette électrique, ni la conduire. Sauf s'il a atteint l'âge de 16 ans et possède un permis de conduire valide.
TARIFICATION	Le tarif pour le golfeur junior est de : 25 $ * • *Le tarif junior s'applique avant 8h00 am et après 14h00 seulement. (7 jours 7)* • *Aucun tarif junior entre 8h00 et 14h00. (7 jours 7)* • Le junior âgé entre 8 et 12 ans joue gratuitement après 16h00 s'il est accompagné d'un adulte payant. Prorata : 1 junior (entre 8 et 12 ans) /1 adulte

**taxes en sus*

Nous nous réservons le droit de demander une preuve d'âge en tout temps. La carte junior du Parcours est disponible à l'administration au coût de 5 $.

La carte du Parcours n'est pas obligatoire, mais elle facilite grandement les réservations en ligne et l'accès à nos services.